



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GENERALE

TRADE/CHEM/GE.1/2000/7  
24 mai 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT  
DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ENTREPRISE

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS  
DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Troisième session, 26-28 avril 2000

**RAPPORT SUR LA TROISIÈME SESSION**

**INTRODUCTION**

1. Le Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique a tenu sa troisième session du 26 au 28 avril 2000.
2. Des représentants des pays suivants ont participé à la session : Albanie, Allemagne, Bélarus, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Turquie. Un représentant de la Communauté européenne y a également assisté. Un représentant d'une organisation intergouvernementale, le Groupe international d'étude du caoutchouc (IRSG), ainsi qu'un représentant d'une organisation non gouvernementale, le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC), étaient aussi présents.

**I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Le Groupe spécial d'experts a adopté son ordre du jour (TRADE/CHEM/GE.1/2000/1).
4. Mme J. Ory (France) et M. W. Werblinski (Pologne) ont été respectivement élus présidente et vice-président. La présidente a remercié les délégués de la confiance qu'ils avaient manifestée à l'égard des membres du bureau et a exprimé l'espoir que ceux-ci assument leurs fonctions à la satisfaction du Groupe. Une minute de silence a été observée en mémoire de M. Jifi Čoupek, ancien Président du Groupe.

GE.00-31622 (F)

II. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA TROISIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS

Documents : TRADE/CHEM/GE.1/2000/2 et TRADE/CHEM/GE.1/2000/5

5. Le chef de la Section du développement des entreprises de la Division du commerce, M. B. Roux-Fouillet, a informé les délégués sur les questions soulevées par la troisième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise (CTIED) et par la cinquante-quatrième session de la Commission économique pour l'Europe, qui avaient une incidence sur les travaux du Groupe spécial d'experts. Il a parlé de la proposition présentée par le président du Comité pour examen à sa session annuelle, visant à créer un nouveau groupe de travail du développement durable de l'entreprise (WP.8), qui serait chargé de lancer et de superviser des programmes ayant trait à la restructuration industrielle, au développement durable et à la promotion de la compétitivité dans la région. Il a souligné qu'un certain nombre d'éléments du programme relatif à l'industrie chimique s'inscrivaient parfaitement dans le cadre défini par le CTIED, à savoir développement durable, privatisation et restructuration, statistiques et perspectives du marché. Il a présenté les résultats de consultations qui avaient eu lieu entre certaines délégations et le bureau du CTIED, à l'issue desquelles il avait été proposé de renouveler le mandat du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique pour une durée provisoire d'un an. La secrétaire du CTIED, Mme V. Cram-Martos, a aussi pris la parole, ainsi que le conseiller principal auprès du secrétaire exécutif, M. Patrice Robineau; tous deux ont fourni des précisions sur la nouvelle organisation et répondu aux questions posées.

6. Une large majorité de délégations s'est prononcée en faveur d'une extension de deux ans du mandat du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique et toutes les délégations présentes à la réunion ont exprimé leur point de vue sur cette proposition, verbalement et dans leurs réponses à un bref questionnaire établi à cette fin. Il y a eu un accord général pour approuver la création du nouveau groupe de travail du développement durable de l'entreprise; des réserves ont cependant été exprimées sur le nom, le mode de fonctionnement, les ressources et le domaine d'action du nouveau groupe de travail. Certaines délégations ont souligné que cette extension devait être considérée comme représentant une phase transitoire qui permettrait d'intégrer certaines des activités du programme pour le secteur chimique au programme de travail du nouveau groupe de travail.

III. ÉCHANGE DE VUES SUR LES QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE AUXQUELLES EST CONFRONTÉE ACTUELLEMENT L'INDUSTRIE CHIMIQUE : EXPOSÉS NATIONAUX

Document : TRADE/CHEM/GE.1/2000/3

7. Au titre de ce point, des informations détaillées ont été présentées verbalement par les délégations de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, de la France, de la Pologne et de la Turquie. Des déclarations écrites, qui avaient été en outre communiquées par les pays suivants : Allemagne, Autriche, Azerbaïdjan, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ukraine et Yougoslavie, étaient récapitulées dans le document mentionné ci-dessus. Une

déclaration écrite complémentaire a été présentée par la délégation de l'Espagne et distribuée sous forme de feuille volante (en espagnol) et la Fédération de Russie a présenté un supplément à sa contribution initiale.

#### IV. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANES DES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX CONCERNÉS PAR L'INDUSTRIE CHIMIQUE

Document : TRADE/CHEM/GE.1/2000/4

8. Le Groupe d'experts a pris note du document relatif aux activités d'autres organismes ayant une incidence sur l'industrie chimique. Treize d'entre eux ont communiqué des rapports écrits : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), Organisation internationale du Travail (OIT), Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Banque mondiale, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Groupe international d'étude du caoutchouc (IRSG), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Communauté européenne, Organisation mondiale du commerce (OMC), Organisation maritime internationale (OMI) et Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC). Y figurait également une description des activités d'autres divisions de la CEE. Des exposés ont en outre été faits oralement par des représentants de l'IRSG et du CEFIC.

#### V. PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CHEMISEED)

a) Projet pilote de démonstration du nettoyage environnemental de certains sites pollués par des produits chimiques

Documents : TRADE/CHEM/AC.1/7 et TRADE/CHEM/AC.1/8

9. La septième Réunion sur le projet pilote s'est tenue le 26 avril 2000 parallèlement à cette troisième session du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique. M. Mejstrik (République tchèque) a été élu Président de la Réunion. Des données techniques sur le projet seront publiées séparément dans le document TRADE/CHEM/AC.1/9 en tant que rapport de la Réunion. Les points qui intéressent le Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique sont traités dans le présent rapport.

10. Deux nouveaux membres de l'Équipe spéciale ont été nommés, un de l'Allemagne, et un de la Fédération de Russie. L'Équipe spéciale se compose actuellement de membres des pays suivants : Allemagne, Fédération de Russie, France, Italie, Lettonie, République tchèque, Slovaquie et Slovaquie.

11. Les représentants responsables de l'Équipe spéciale et le secrétariat ont exposé les faits nouveaux survenus sur les sites prioritaires. Bulcolor (Bulgarie) n'a plus besoin que d'un faible investissement pour achever l'assainissement de ses eaux souterraines, mais la société ne dispose d'aucun moyen financier pour le faire et a même enregistré des pertes financières dans ses récentes opérations commerciales. La société Incukalns (Lettonie) a légèrement progressé au cours de l'année écoulée dans le nettoyage de ses résidus de goudron acides. D'importants progrès ont été faits sur le site de Synthesia (République tchèque) où des travaux d'assainissement à

grande échelle seront entrepris à l'automne prochain. Le site de Chemolak (Slovaquie) connaît encore des problèmes dus à des fuites de réservoirs de stockage de solvants dans les eaux souterraines et un autre site slovaque, Chemko, Strazska, doit trouver une solution pour éliminer 1 000 tonnes de PCB, alors que même les règlements sur les transports suscitent des difficultés.

12. Les sites sur lesquels le nettoyage est terminé ont été cités comme des réussites du programme de projets pilotes tels que D4D Wire Works (Hongrie) et Widawka (Pologne).

13. Un nouveau site, Carbochem (Pologne), a été agréé en tant que priorité absolue à la suite d'une présentation détaillée de la délégation polonaise. De nombreuses questions ont été posées et des éléments qui faisaient défaut à l'origine dans le questionnaire présenté au secrétariat ont été fournis, ce qui a permis à ce site d'être considéré comme une priorité absolue. D'autres renseignements seront fournis par l'Équipe spéciale.

14. Un débat assez animé a tourné autour de l'avenir de ce projet très réussi dans le cadre du programme chimique de la CEE, et la Réunion a souhaité ardemment que le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise trouve un moyen de garder ce projet inscrit au programme de travail de tout organisme futur qui pourrait assumer la responsabilité de cette activité. Elle a souligné en particulier le rôle de la CEE dans la conception du projet et son image actuelle dans ce secteur.

15. La huitième Réunion sur le projet pilote devrait se tenir parallèlement à la quatrième session du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique, prévue du 25 au 27 avril 2001 à Genève. Il a été convenu que la formule consistant à faire coïncider la Réunion d'experts et la session annuelle du Groupe spécial d'experts était une initiative positive.

b) Séminaire sur l'analyse, les méthodes de traitement et la régénération des sols et eaux souterraines pollués

Documents : TRADE/CHEM/SEM.2/AC/1 et TRADE/CHEM/SEM.2/1

16. La réunion préparatoire du Séminaire s'était tenue le 27 avril 2000. La délégation de la France, en tant que directeur de projet, a présenté un rapport verbal sur les préparatifs du Séminaire. Des animateurs pour chacune des six séances avaient été désignés, et la plupart des coanimateurs, dont les responsabilités incluaient de recruter des orateurs internationaux pour leurs séances, avaient aussi été choisis. Le programme définitif devrait être prêt à la fin de l'été 2000 et distribué au début de l'automne en tant que note d'information No 2 par la CEE. On trouvera d'autres précisions dans le rapport distinct de la réunion préparatoire (TRADE/CHEM/SEM.2/AC/2).

c) Deuxième édition du Recueil sur les techniques de nettoyage des sols et les entreprises de régénération des sols

Document : ECE/TRADE/234

17. La deuxième édition du Recueil avait été publiée en mars 2000 et des copies étaient disponibles dans la galerie. Cette édition était le résultat d'un effort commun entre la CEE et l'ICS (International Center for Science and High Technology)-ONUDI (Organisation des Nations

Unies pour le développement industriel), sis à Trieste. La CEE avait choisi le consultant engagé pour les travaux et coopéré étroitement avec celui-ci, l'ICS-ONUDI ayant payé ses honoraires et apporté une contribution rédactionnelle. Cette publication était imprimée par l'Office des Nations Unies à Genève. La coopération entre la CEE et l'ONUDI avait donné des résultats positifs pour l'une et l'autre parties et l'ONUDI avait exprimé le vœu de la renforcer.

18. Cette deuxième édition développait les données de la première et incluait un répertoire détaillé de "méta-sites" Web (c'est-à-dire des sites offrant surtout des liaisons avec d'autres sites spécialisés). Il a été noté par deux délégations que parmi les entreprises existant dans leur pays, seul un nombre limité était mentionné. Le secrétariat a expliqué que la méthode utilisée pour recueillir l'information pouvait facilement entraîner l'omission de certaines entreprises. Il serait possible d'améliorer cette méthode pour une troisième édition, mais les crédits de consultants prévus devraient alors être supérieurs à ceux qui avaient été affectés à l'élaboration de l'édition actuelle. La réunion a décidé de garder à ce projet son degré de priorité élevé.

d) Base de données comparées sur la législation applicable à l'industrie chimique dans les pays de la région CEE/ONU (CHEMLEX)

Document : TRADE/CHEM/AC.4/5

19. Il a été annoncé qu'une deuxième édition du CD-ROM CHEMLEX serait relativement facile à établir, grâce à un logiciel convivial qui avait été mis au point. Ce logiciel pourrait être traduit en russe par l'ONU, et la deuxième édition pourrait contenir les versions anglaise, française et russe sur le même CD-ROM. Pour l'actualisation de la base de données il faudrait disposer de contributions extrabudgétaires d'environ 40 000 dollars, qui seraient destinées à couvrir le coût d'un consultant spécialisé externe (qui devrait être à la fois juriste et chimiste). Ce consultant a été trouvé et sa compétence et sa disponibilité ont été confirmées par le secrétariat. Étant donné que les crédits nécessaires n'étaient pas disponibles au sein de la CEE, le financement devait provenir de sources extérieures.

20. Le représentant de la Communauté européenne (CE), après avoir présenté le projet de directive *Legichim* élaboré par la Communauté, a précisé que ce projet n'avait pas été une réussite sur le plan commercial. Il a ajouté qu'il discuterait de la possibilité d'apporter un soutien à l'actualisation de CHEMLEX avec ses collègues de Bruxelles. La CEE avait d'ailleurs apporté un soutien aux travaux initiaux de mise en place de la base de données. Le Groupe a exprimé le vœu de garder à ce projet sa haute priorité et d'en faire un projet permanent. Le représentant du CEFIC a déclaré que son organisation utilisait régulièrement la base CHEMLEX qu'elle considérait comme base très utile pour l'harmonisation de la législation relative à la chimie dans toute la région de la CEE.

e) Atelier sur l'utilisation dans la région CEE/ONU des normes de la famille ISO 14000 traitant des systèmes de gestion de l'environnement

Documents : TRADE/CHEM/SEM.3/1 et TRADE/CHEM/SEM.3/2

22. Cet atelier s'est tenu les 30 et 31 mars 2000 à Budapest, sous les auspices conjoints du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique et du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6), autre organe subsidiaire du Comité.

Il a attiré plus de 60 participants, de 18 pays. Parmi les conclusions de cet atelier était exprimée l'intention de tenir d'autres séminaires de formation spécifiques dans d'autres pays en transition et dans d'autres secteurs, ce qui illustre le caractère transsectoriel de cette activité. Le secrétariat a été complimenté pour avoir pris l'initiative d'engager dans ses activités plusieurs organes subsidiaires du Comité. Le secrétaire du WP.6 a fait savoir que son Bureau était très satisfait de l'organisation et des résultats de cet atelier.

f) Centre de gestion régional de l'environnement pour l'industrie chimique (Varsovie)

Document : TRADE/CHEM/AC.7/2

23. Le Groupe d'experts était saisi d'une Note du secrétariat qui lui avait été transmise par les organisateurs du pays d'accueil, la Pologne. La délégation polonaise a fait rapport sur les activités du Centre de gestion régional de l'environnement pour l'industrie chimique (REMC) au cours de l'année écoulée. Le Centre était financé principalement par le pays d'accueil et répond presque exclusivement aux besoins de l'industrie polonaise. Ses activités étaient axées sur la formation en matière de sécurité, de santé, d'environnement et d'assurance de qualité, ainsi que sur les Services d'appui à la réglementation des produits, en coopération avec un projet CEFIC/PHARE. Le Centre a aussi administré le programme Gestion responsable en Pologne et a participé au Programme de l'Équipe spéciale sur l'écologie de la Chambre polonaise de l'industrie chimique.

## VI. PRIVATISATION, RESTRUCTURATION ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

### Voyages d'étude dans des régions où l'industrie chimique est en cours de restructuration - Roumanie

Document : TRADE/CHEM/AC.2/3

24. Le Groupe d'experts était saisi d'une Note d'information sur le voyage d'étude prévu du 17 au 24 septembre 2000. La délégation roumaine a officiellement proposé d'organiser ce voyage d'étude, proposition qui a été approuvée à l'unanimité par le Groupe d'experts. Le voyage d'étude comprendra la visite d'installations de chimie de base, de pétrochimie, de fabrication de produits pharmaceutiques et de fabrication de matières plastiques ainsi que d'autres secteurs de l'industrie chimique roumaine, la tenue d'un atelier et des exposés de fonctionnaires du Ministère de l'industrie. Une délégation a demandé si l'interprétation en russe serait assurée; il lui a été répondu que tel serait le cas si la demande était suffisante. Une autre délégation a proposé que le Comité d'organisation roumain donne au Groupe d'experts la garantie qu'un de ses représentants serait présent à l'aéroport de Bucarest pour accueillir les participants. La délégation de la Roumanie s'est ralliée à cette proposition, qu'elle va transmettre au Comité d'organisation. La délégation roumaine a remercié le secrétariat d'avoir proposé ce voyage d'étude et apporté son assistance pour l'organiser.

## VII. INFORMATION, DONNÉES STATISTIQUES ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ

### a) Statistiques de l'industrie chimique

Document : TRADE/CHEM/AC.3/7

25. Le Groupe spécial d'experts a examiné une note du secrétariat, qui retraçait les 25 années d'existence de la banque de données statistiques sur le programme de l'industrie chimique et évoquait les difficultés de financement qui allaient se poser à l'avenir. Il était souligné en particulier que les ressources disponibles allaient décroître sensiblement au cours de l'été 2000, et qu'aucune ressource de remplacement n'était prévue. Le Groupe attachait une grande importance aux activités de cet organe. Le Groupe a jugé que cette base de données était une source d'informations unique en son genre, très précieuse pour les entreprises, en particulier celles des pays en transition et les petites et moyennes entreprises, et que l'existence de cette base de données répondait à la fois aux objectifs d'assistance à ces pays et de développement de l'entreprise. Le représentant du CEFIC pour sa part a jugé improbable qu'une autre organisation, le CEFIC par exemple, soit en mesure de collecter ces informations et de tenir la banque de données.

### b) L'industrie chimique en 1999 – Revue annuelle

Document : ECE/TRADE/241

26. Le Groupe d'experts disposait de la version préliminaire de la revue annuelle, comme il est d'usage à ses sessions annuelles. Il a souligné à quel point cette publication était utile, et même indispensable, et il a fermement recommandé qu'elle continue à être un élément éminemment prioritaire de son programme de travail. Le secrétariat a expliqué que malgré le vœu du Groupe de maintenir en existence cette publication, qui était parue annuellement sans interruption depuis 1972, il était improbable que l'on puisse faire paraître une nouvelle édition sans apport de ressources supplémentaires.

### c) Répertoire des produits chimiques et de leurs fournisseurs – Europe

Documents : TRADE/CHEM/AC.6/5 et ECE/TRADE/236

27. Il a été distribué aux délégations des exemplaires du répertoire de 1 500 pages en trois volumes, qui était le résultat d'une collaboration de la CEE avec le secteur privé, le coéditeur étant une entreprise du Royaume-Uni. Au vu de cette publication, ce partenaire s'était déclaré très satisfait et avait proposé que cette coopération se poursuive pour la mise au point d'un répertoire sur Internet. Le secrétariat a précisé que l'ONU avait appliqué une tarification à deux niveaux pour cette publication, le prix normal de 350 dollars ayant été abaissé à 90 dollars pour la vente dans les pays en développement. Le coéditeur pour sa part imprimait et vendait le même répertoire uniformément au prix normal. Ni l'une ni l'autre édition n'incluait de publicité.

28. Le Groupe a jugé que ce répertoire était un instrument important pour les petites et moyennes entreprises, surtout celles des pays en transition, qui souhaitaient se faire connaître au plan mondial, et qu'il faudrait en poursuivre la publication. Plusieurs délégations cependant

redoutaient que si le répertoire cessait d'être une publication de l'ONU, et n'était plus produit que par le coéditeur privé, la source d'information risquait de se tarir, étant donné que la collecte de données par les correspondants dans les divers pays était très coûteuse, un tel coût se justifiait pour des données destinées aux Nations Unies mais pas pour des données destinées à une entreprise privée à but lucratif. On a souligné que si un questionnaire était envoyé à chaque firme en anglais, en français ou en russe (voire seulement en anglais), il n'y aurait aucune réponse de la plupart des pays. Pour recueillir les informations demandées, de nombreux correspondants se chargeaient de traduire les questionnaires CEE/ONU dans la langue nationale du pays.

## VIII. PROPOSITIONS RELATIVES À DES ACTIVITÉS FUTURES

### Conférence internationale sur le problème de la pollution de la mer Baltique provoquée par la détérioration d'armes chimiques

Document : TRADE/CHEM/SEM.4/1

29. Les délégations ont été informées de la proposition faite par le Gouvernement du Bélarus d'accueillir une telle conférence et de l'état des connaissances dans ce domaine. La délégation du Bélarus a déclaré qu'elle considérait ce problème comme effectivement très grave et a établi un parallèle avec l'accident de Tchernobyl. Le secrétariat a fourni une quantité considérable de données de base sur ce problème et, à l'issue d'un débat prolongé, il a été décidé que, même si ce problème était bien réel et pertinent, la CEE n'était peut-être pas l'instance appropriée pour organiser une telle conférence. Il a été demandé au secrétariat de se renseigner davantage sur l'organisation qui serait la plus appropriée, celles qui ont été mentionnées étant la Commission d'Helsinki (HELCOM) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Ces renseignements seront communiqués à toutes les délégations, qui seront priées de faire connaître leurs commentaires et leurs propositions d'actions pour l'avenir proche. La délégation allemande a expressément déclaré que ni l'OIAC ni la CEE n'étaient l'instance appropriée et ne devaient donc pas être encouragées à poursuivre cette question plus avant; l'instance appropriée était la Commission d'Helsinki.

## IX. PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2000-2001

Document : TRADE/CHEM/GE.1/2000/6

30. Le Groupe d'experts a adopté après l'avoir examiné le programme de travail proposé pour la période 2000-2001, tel qu'il était esquissé dans le document indiqué ci-dessus et qui est annexé au présent rapport. Il a considéré que toutes ces activités étaient hautement prioritaires et qu'il ne souhaitait pas procéder de nouveau à l'exercice de définition des priorités qu'il avait effectué deux ans plus tôt. Le mandat de deux ans du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique était arrivé à expiration et il fallait envisager son renouvellement. Le Groupe d'experts a affirmé énergiquement qu'une extension de deux ans devrait lui être accordée. Dans le cas où ce mandat ne serait pas renouvelé, le Groupe d'experts a demandé avec insistance qu'une part suffisante des ressources du nouveau groupe de travail soit allouée au programme de travail.



## X. QUESTIONS DIVERSES

31. Le calendrier des réunions futures présenté prévoyait des dates pour la quatrième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise (21-23 juin 2000), le voyage d'étude en Roumanie (17-24 septembre 2000), le Séminaire de Paris (13-15 mars 2001) et la quatrième session du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique (25-27 avril 2001).

32. Il ressortait d'une récapitulation des résultats obtenus grâce au questionnaire sur la création d'un nouveau groupe de travail et sur l'extension du mandat du Groupe spécial d'experts qu'une majorité des délégations qui y avait répondu était favorable à la création d'un nouveau groupe de travail (13 oui, 7 non et 6 abstentions) et qu'une grande majorité d'entre elles appuyait le renouvellement du mandat du Groupe spécial d'experts pour deux ans (1 un an, 22 deux ans et 2 abstentions).

33. Cette session étant la dernière du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique dont s'occuperait le secrétaire actuel, le Groupe a remercié M. Hornfeld des efforts qu'il avait déployés pour son compte au cours des cinq dernières années et lui a souhaité une agréable retraite. Le Groupe a formé le vœu que le nouveau secrétaire aurait une expérience professionnelle comparable à celle de son prédécesseur et serait à même de s'acquitter des activités chimiques futures. La recherche de ce nouveau secrétaire devait commencer immédiatement.

## XI. ADOPTION DU RAPPORT

34. Le Groupe spécial d'experts a adopté le rapport de sa troisième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

---

Annexe

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000-2001**

Le mandat de deux ans confié au Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique par le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise s'achève à la présente session. Dans le programme de travail ci-après, il est tenu compte du fait que des changements interviendront après la prochaine session du Comité, en juin 2000, selon que celui-ci décidera de prolonger le mandat pour une durée limitée, d'inscrire tout ou partie des activités au programme de travail d'un autre organe ou de mettre fin à ces activités. Ont été maintenues au programme, dans la mesure du possible, celles auxquelles on pense que le Groupe d'experts accorde beaucoup d'importance et qui sont conformes aux orientations du Programme de développement de l'entreprise. La structure du programme présenté ci-après dans ses grandes lignes suit celle de la section E du Programme de travail (Programme de développement de l'entreprise) qui va être proposé au Comité en juin 2000.

**PREMIÈRE PARTIE**

**PROJETS EN COURS**

**1. Promotion du développement durable (CHEMISEED)**

**1.1 Projet pilote de démonstration du nettoyage environnemental de certains sites pollués par les produits chimiques**

Exposé succinct : Ce projet pilote est en cours depuis mars 1994. Il est prévu de nettoyer, dans chacun des pays qui en ont fait la demande, au moins un site pollué par les produits chimiques, cette opération pouvant ensuite servir de modèle sur le plan de l'enseignement, de la formation et de l'information, pour d'autres sites dans le pays en question. Jusqu'à présent 43 sites, répartis dans 18 pays, ont été proposés.

Travail à faire : La septième Réunion, qui s'est tenue pendant la session d'avril 2000 du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique, a évalué les informations reçues de l'Équipe spéciale d'experts sur le projet pilote et a prévu la réalisation d'autres opérations de nettoyage (la huitième Réunion est fixée au 25 avril 2001). Le secrétariat établira un document qui fera le point de l'expérience acquise jusqu'ici et comprendra des études de cas. L'Équipe spéciale a recommandé la publication d'une troisième édition du Répertoire des techniques de décontamination des sols et des entreprises assurant la remise en état des sols.

Durée : 2000-2001.

## 1.2 Base de données comparées sur la législation applicable à l'industrie chimique dans les pays de la région de la CEE

Exposé succinct : L'étude comparée de la législation applicable à l'industrie chimique dans les pays membres de la CEE a été transformée en une base de données permanentes - appelée CHEMLEX - dont l'objet est d'aider les pays en transition à harmoniser leur législation applicable à l'industrie chimique avec celle des pays d'Europe occidentale. Cela facilitera le commerce et favorisera la normalisation des textes concernant l'environnement ainsi que l'harmonisation des statistiques. La Commission européenne a accordé un appui financier et technique très important à ce projet. Un CD-ROM contenant la base de données CHEMLEX a été publié en septembre 1998. Il contient 600 textes concernant 25 pays, ainsi que les directives de l'Union européenne.

Travail à faire : Une version mise à jour et étoffée du CD-ROM serait très utile, compte tenu des efforts qui ont déjà été consacrés à la première édition. La CEE pourra continuer à recueillir des données et à mettre à jour la banque de données sur la base des observations reçues des premiers utilisateurs, à condition de pouvoir obtenir des fonds extrabudgétaires. On a trouvé un consultant et celui-ci est disponible, mais on ne dispose pas encore de ressources financières. Une version en russe du logiciel peut être mise au point dans les services de conférence de l'ONU mais les textes doivent être traduits à l'extérieur. Si des ressources ne sont pas fournies, il faudra mettre fin au projet.

Durée : 2000-2001.

## 1.3 Séminaires et ateliers sur le développement durable dans l'industrie chimique

Exposé succinct : La CEE étudie, dans le cadre de séminaires et d'ateliers, des questions concernant le développement durable dans l'industrie chimique. Un séminaire sur l'analyse, les méthodologies de traitement et la réhabilitation des sols pollués a été organisé en avril 1999, à Paris, dans le prolongement de l'Atelier international sur les techniques de décontamination et de réhabilitation des sols qui s'était tenu dans cette ville en décembre 1995. Un atelier sur l'utilisation dans l'industrie chimique des États membres de la CEE des normes ISO de la série 14000 relatives aux systèmes de gestion environnementale a été organisé en liaison avec le Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6) du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

Travail à faire : Lors de précédents séminaires et ateliers, les participants ont recommandé que d'autres séminaires et ateliers soient organisés dans ce domaine. Un troisième séminaire sur l'analyse, les méthodologies de traitement et la réhabilitation des sols pollués est prévu à Paris du 13 au 15 mars 2001. Il portera sur le même domaine, mais sera élargi aux eaux souterraines.

Durée : 2000-2001.

#### 1.4 Centre régional de gestion de l'environnement pour l'industrie chimique

Exposé succinct : Le Gouvernement polonais a officiellement proposé la création d'un Centre régional de gestion de l'environnement pour l'industrie chimique lors de la Réunion de haut niveau sur la coopération et le développement durable dans l'industrie chimique (mars 1992). Ce centre a pour but d'améliorer la gestion de l'environnement ainsi que le comportement des fabricants de produits chimiques d'Europe centrale et orientale en matière de sécurité et de qualité. Le Centre fonctionne actuellement, en partie sous les auspices de la CEE, et travaille en coopération avec le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC) et la Commission européenne.

Travail à faire : Le personnel du Centre prévoit d'organiser trois nouvelles réunions en 2000. Le Groupe spécial d'experts sera régulièrement informé des activités du Centre et, lors de ses sessions annuelles, fera des recommandations concernant ses travaux futurs. Le secrétariat n'a aucune activité particulière à mener à bien.

Durée : 2000-2001.

### **2. Privatisation, restructuration et développement de l'entreprise**

#### 2.1 Voyages d'étude dans des régions où l'industrie chimique est en cours de restructuration

Exposé succinct : Des voyages d'étude sont régulièrement organisés. Un voyage d'étude consacré à l'industrie chimique a eu lieu au Portugal en juillet 1998.

Travail à faire : Un voyage d'étude consacré à l'industrie chimique de la Roumanie est prévu pour septembre 2000. Aucun autre voyage d'étude n'a été proposé jusqu'à présent.

Durée : 2000-2001.

### **3. Information, données statistiques et perspectives du marché**

#### 3.1 Revue annuelle de l'industrie chimique

Exposé succinct : Le Groupe spécial d'experts suit de près et analyse l'évolution de la situation dans l'industrie chimique. Le secrétariat établit la Revue annuelle de l'industrie chimique en se fondant sur les renseignements recueillis par le biais des questionnaires distribués par la CEE aux services de statistique et autres centres de coordination dans les 55 États membres de la Commission. D'autres ressources disponibles au sein du secrétariat et d'autres documents concernant tous les grands secteurs de la production chimique sont également utilisés pour l'établissement de cette revue qui paraît régulièrement depuis 1971. L'Équipe spéciale des statistiques du secteur chimique a examiné la structure et la teneur de la partie de la Revue annuelle consacrée aux statistiques et des changements y ont été apportés, ainsi qu'aux questionnaires correspondants, notamment l'élaboration d'une version électronique du formulaire de communication des données. Une version préliminaire de la Revue annuelle a été établie pour la session annuelle du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique.

Travail à faire : L'industrie chimique en 1999 - Revue annuelle sera publiée au milieu de l'an 2000. L'avenir de cette publication est compromis car les ressources nécessaires pour établir de nouvelles éditions ne seront probablement pas disponibles.

Durée : 2000.

### 3.2 Répertoire des produits chimiques et de leurs fabricants

Exposé succinct : Un Répertoire des produits chimiques et de leurs fabricants portant sur la partie européenne de la région de la CEE sera publié, car il s'agit d'un outil important pour promouvoir les contacts entre entreprises à l'échelon international. Une nouvelle structure et un nouveau calendrier pour la publication du Répertoire ont été arrêtés avec une maison d'édition extérieure. Pour que ce travail soit utile et pour mieux faire connaître les entreprises chimiques locales sur le marché mondial, il est nécessaire que les centres de coordination y participent. De nombreuses contributions ont été reçues et une nouvelle édition, très étoffée, a été publiée en avril 2000.

Travail à faire : L'ensemble du Répertoire devrait être tenu à jour conjointement par le secrétariat et la maison d'édition. Des versions électroniques du Répertoire devraient être disponibles à moyen terme.

## DEUXIÈME PARTIE

### PROJETS À MENER À BIEN LORSQUE DES RESSOURCES SERONT DISPONIBLES

#### 1. **Conférence internationale sur le problème de la pollution de la mer Baltique provoquée par la désintégration des armes chimiques**

Exposé succinct : Il y a une cinquantaine d'années, de grandes quantités de munitions chimiques ont été déversées dans la mer Baltique et, maintenant, les conteneurs fuient. Les connaissances que l'on possède à ce sujet sont très diffuses et le Gouvernement biélorusse, parmi d'autres, redoute que la mer ne subisse de graves dommages écologiques. Compte tenu de son expérience en matière de décontamination de sites pollués et des compétences techniques dont elle dispose en ce qui concerne les armes chimiques, il est suggéré par le Gouvernement du Bélarus que la CEE serve de cadre à des réunions d'experts régionaux afin de déterminer l'étendue des connaissances actuelles sur ce sujet et, peut-être aussi, d'aider les gouvernements à définir des politiques visant à atténuer le problème. À l'issue de discussions qui se sont déroulées pendant la troisième session du Groupe spécial d'experts de l'industrie chimique, on a estimé que la CEE/ONU n'était peut-être pas nécessairement l'instance appropriée et qu'il faudrait examiner plus avant les activités d'autres organes pour voir s'il y avait lieu de poursuivre ces activités et choisir l'organisation la mieux à même de s'en charger.

Travail à faire : Il faudrait dresser un premier inventaire des documents qui ont été publiés. On sait que la Commission d'Helsinki a commencé à s'occuper du problème mais elle ne poursuit plus activement ses travaux. D'autres organisations telles que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIA) devraient être contactées et un rapport concis devrait être établi pour décider quelle est l'organisation la mieux à même de poursuivre les travaux sur ce sujet.

Durée : À déterminer.

#### 2. **Évolution des structures et de la propriété dans les industries chimiques des pays en transition**

Exposé succinct : Une étude sur l'évolution des structures et de la propriété dans l'industrie chimique des pays en transition a été réalisée par le secrétariat en coopération avec les centres de coordination des pays en transition.

Travail à faire : L'étude étant achevée, aucune activité nouvelle n'est prévue pour l'instant. Cependant, il a été proposé d'effectuer une étude sur la restructuration des entreprises chimiques occidentales, en particulier parce que ces deux études pourraient servir de modèles pour des analyses intersectorielles dans d'autres industries. En outre, l'évolution des entreprises comptant entre 200 et 5 000 salariés mérite d'être analysée plus avant et semble varier considérablement, en Europe, selon les zones géographiques et les branches d'activité. Une étude de cette évolution dans le contexte de l'industrie chimique - étude qui pourrait ensuite être étendue à d'autres industries - est envisageable. Il s'agit là d'un domaine nouveau où l'expérience acquise dans le secteur de l'industrie chimique pourrait être mise à profit pour procéder à des analyses

intersectorielles. À ce jour, aucune activité n'a été consacrée à cette question au sein de la Division du commerce de la CEE/ONU ni, autant qu'on le sache, dans le cadre du système des Nations Unies. On pourrait commencer par proposer une étude pour définir les questions essentielles et faire des propositions concernant les travaux futurs.

Durée : À déterminer.

-----